

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2024

POUR PLUS DE SPORT ET MOINS DE SUCRE - (N° 558)

Rejeté

AMENDEMENT

N° AC14

présenté par

M. Odoul, M. Ballard, Mme Auzanot, M. Beurain, M. Bilde, M. Chudeau, Mme Joncour,
Mme Roy, Mme Sicard, M. Sanvert, M. Perez, Mme Pollet, Mme Parmentier, Mme Joubert,
Mme Da Conceicao Carvalho et M. Clavet

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Le Gouvernement remet au Parlement, dans un délai d'un an à compter de la promulgation de la présente loi, un rapport évaluant l'efficacité et la pertinence du dispositif « Pass'Sport » tel qu'étendu par la présente loi. Ce rapport analyse notamment les impacts sur la pratique sportive, les éventuels détournements, et les effets sur la réduction des inégalités sociales et territoriales.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à demander au Gouvernement un rapport détaillé évaluant l'efficacité et la pertinence de l'extension du dispositif « Pass'Sport », en particulier concernant son montant et l'élargissement de ses bénéficiaires. Alors que cette proposition de loi ambitionne d'augmenter significativement les moyens alloués au dispositif, il est essentiel de s'assurer que les ressources publiques soient utilisées de manière optimale et qu'elles atteignent véritablement leurs objectifs.

Le rapport devra notamment évaluer trois points essentiels :

- L'impact réel sur la pratique sportive : la hausse du montant forfaitaire et l'élargissement des critères d'éligibilité entraînent-ils une augmentation significative et durable du nombre de licenciés et d'adhérents aux structures et associations sportives ?
- Les risques de détournement ou d'effets d'aubaine : existe-t-il des abus ou des bénéficiaires qui profitent du dispositif sans répondre aux objectifs initiaux, tels que les étudiants non-sportifs ou les structures à but lucratif non alignées sur le respect des principes républicains, en particulier le respect de la laïcité ?
- La justice sociale et territoriale : Le Pass'Sport réduit-il réellement les inégalités sociales et territoriales dans l'accès au sport, ou renforce-t-il des disparités déjà existantes ?